



Doc. 13018
01 octobre 2012

Le respect des obligations et engagements de la Fédération de Russie

Amendement¹ n° 3

M. Alexey PUSHKOV, Fédération de Russie, Groupe démocrate européen

Dans le projet de résolution, paragraphe 11, supprimer les mots :

« et le recours démesuré à la force pour les disperser ».

Note explicative

La police du Royaume-Uni, de Grèce, de Belgique, des Etats-Unis et de plusieurs autres pays ont récemment employé des méthodes plus rudes pour disperser des manifestations pacifiques. Dans ce contexte, le mot « démesuré » semble plutôt rhétorique que porteur de sens.

Déposé par:

PUSHKOV Alexey, Fédération de Russie, GDE
ALIGRUDIĆ Miloš, Serbie, GDE
BINLEY Brian, Royaume-Uni, GDE
EATON Margaret, Royaume-Uni, GDE
ECCLES Diana, Royaume-Uni, GDE
FATALIYEVA Sevinj, Azerbaïdjan, GDE
GAFAROVA Sahiba, Azerbaïdjan, GDE
HARUTYUNYAN Davit, Arménie, GDE
KNYSHOV Alexey, Fédération de Russie, GDE
LIDDELL-GRAINGER Ian, Royaume-Uni, GDE
SEYIDOV Samad, Azerbaïdjan, GDE
SIDYAKIN Alexander, Fédération de Russie, GDE
SLUTSKY Leonid, Fédération de Russie, SOC
VAKSDAL Øyvind, Norvège, GDE

1. 2012 - Quatrième partie de session

